

ASSEMBLEES GENERALES DU 03 SEPTEMBRE 2016 CREPS DE WATTIGNIES (59)

Nos Assemblées, extraordinaire, ordinaire et élective se déroulaient à Wattignies, dans le Nord.

L'ANAVB tient à remercier le Président de la Ligue des Flandres, M. Didier DECONNINCK ainsi que le Président de la CRA, M. Philippe VEREECKE, pour leur accueil très chaleureux et l'organisation de cette superbe journée ainsi que les nombreux participants représentant tous les niveaux de l'arbitrage.

9h15 : accueil des participants venus des Flandres mais également de Picardie, émargement et le décompte des pouvoirs reçus soit 83.

Le quorum étant atteint, <u>l'AG extraordinaire</u> a pu commencer.

Nous avons présenté aux 35 arbitres présents le conseil d'administration sortant, dirigé par notre Président, Claude BARTHES.

Un bref rappel de la création de l'ANAVB en 2004 et de ses finalités a été fait pour les non-adhérents présents dans l'amphithéâtre.

➤ Une modification des statuts de l'ANAVB a été présentée par Jean SCOTTO D'ARDINO, membre du conseil d'administration.

- Adoptée à l'unanimité

Nous clôturons notre AG extraordinaire à 09h50.

10h00 : ouverture de l'AG ordinaire.

➤ Lecture du compte-rendu de l'AG du 06/09/2014 à St Malo par le secrétaire, Daniel DUCROQUET

- Adopté à l'unanimité

> Rapport moral présenté par le Président de l'ANAVB Claude BARTHES

- Adopté à l'unanimité

• L'activité durant ces deux ans est notamment axée sur la **DEFENSE DES INTERETS DES**ARBITRES.

Actuellement, nous sommes partie civile, aux côtés de collègues, dans deux affaires en cours auprès des tribunaux.

- Bilan comptable 2015/2016 présenté par Jean-Jacques PARIZEL-JAMES
 Adopté à l'unanimité
- Compte d'exploitation 2015/2016, présenté par Jean SCOTTO D'ARDINO
 Adopté à l'unanimité

Une présentation très rapide de notre intervention de l'après-midi Prévention et Gestion des Tensions (PGT), création de l'ANAVB, a été effectuée à la demande de la CRA

AG élective

- Pour le renouvellement du conseil d'administration, 9 postes étaient à pourvoir pour 8 candidats présents.
- Les deux nouveaux candidats au conseil d'administration ont été largement élus par les adhérents :

Il s'agit de Jean-Pierre BEGU et Daniel NICOLAS.

➤ A 11h10, le nouveau conseil d'administration s'est retiré et a élu à l'unanimité son président, Claude BARTHES.

Proposition aux adhérents présents ou représentés du nouveau président de l'ANAVB, Claude BARTHES, - Elu à l'unanimité

Le président présente le nouveau bureau :

Vice-président :Jean-Pierre BEGUSecrétaire :Daniel DUCROQUETJuriste :May Lan FLORENTIN

<u>Trésorier</u>: Jean-Jacques PARIZEL-JAMES

Rédacteur : Daniel NICOLAS

Bureau élargi:

<u>Trésorier adjoint</u> : Jean SCOTTO D'ARDINO Membre : Jean-Marie LEFEVRE

Le Président et le Trésorier répondent aux questions diverses posées par l'assemblée.

Le président de la ligue des Flandres a demandé à être destinataire du bulletin mensuel de l'ANAVB, ce qui a été accepté.

Jean-Pierre BEGU a reçu les félicitations de l'assemblée pour la médaille de bronze que lui a décernée l'AFCAM (Association Française du Corps Arbitral Multisports).

> A 12h00, fin de l'AG.

A.G.2016

Informations complémentaires

> Après tirage au sort le renouvellement des membres du bureau se déroulera comme suit :

2018	2020	2022
Président	Trésorier	Secrétaire
Trésorier adjoint	Vice-Président	Rédacteur
Un membre du bureau élargi	Juriste	Autre

➤ A 14h00, a débuté le **PGT** qui devait durer 2 heures.

Devant l'intérêt général suscité par cette présentation chez les72 arbitres présents, l'intervention a duré jusqu'à 17h.

Nous démontrons ainsi le bien fondé de cet outil mis en place par notre association afin d'aider au mieux nos collègues arbitres.

Un appel à candidature est d'ores et déjà lancé pour l'organisation de notre prochaine assemblée générale : le samedi 1er septembre 2018.

Pensez à nous demander au plus tôt le cahier des charges qui doit être respecté.

NOUS VOUS SOUHAITONS A TOUTES ET TOUS UNE TRES BONNE RENTREE SPORTIVE 2016/2017.